

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)

Les techniques de siège décrites dans la documentation pharaoniqu
Franck Monnie

Citer cet article:

Franck Monnier, « Les techniques de siège décrites dans la documentation pharaonique », *ENiM* 15, 2022, p. 51-73.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : **http://www.enim-egyptologie.fr**

Les techniques de siège décrites dans la documentation pharaonique

Franck Monnier

A SOPHISTICATION ¹ des appareils défensifs égyptiens, en particulier sous le Moyen Empire ², donne à entendre le caractère redoutable des techniques d'assaut dont il fallait alors se prémunir. Il y eut de tout temps entre ces deux arts – la fortification et la poliorcétique – un développement interactif, offrant un véritable chassé-croisé d'innovations dont la perpétuelle finalité pour l'un était de prendre l'avantage sur l'autre.

Le siège d'une forteresse est un thème relativement bien traité dans l'iconographie égyptienne, certes sous des formes stéréotypées et souvent difficiles à saisir : traits et formes fortement stylisés et techniques seulement effleurées. Mais une analyse de la documentation disponible peut permettre d'établir un état assez précis de la question et révéler que les Égyptiens, dans cet art également, n'étaient pas en reste et pouvaient rivaliser sans peine avec les nations guerrières du Moyen-Orient ³.

Le sapement avec houe, hache, pic et mantelet

Pratiquer la sape consiste pour l'assaillant à ébrécher la base de la muraille qui le sépare de l'ennemi. Il établit ainsi la liaison avec l'intérieur de la place forte par une galerie de mine ou, plus radicalement, il cherche à déstabiliser le pan de mur tout entier pour qu'il s'écroule ⁴. La technique est la plupart du temps rudimentaire et l'emploi de houes, de pics ou de haches s'avère aussi simple qu'efficace. La palette prédynastique dite « du tribut libyen » (Musée du Caire, CGC 14238) et les étiquettes de jarre de la période thinite attestent l'usage de la houe aux époques les plus reculées ⁵ [fig. 1].

¹ Nous adressons nos sincères remerciements à Dimitri Meeks, Alberto Maria Polastrini et Anthony Spalinger pour nous avoir signalé quelques références qui nous avaient échappé, ainsi qu'à Christian Leblanc pour nous avoir communiqué une copie de la scène de siège de Dapour figurant au Ramesseum. Enfin, Laure Bazin, Daniel Malnati et Françoise Laroche-Traunecker ont considérablement aidé à la relecture du manuscrit. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

² Fr. Monnier, Les forteresses égyptiennes, du Prédynastique au Nouvel Empire, Bruxelles, 2010, p. 40-54.

³ Cet article entend s'attarder sur les procédés purement techniques employés lors des assauts et non sur les stratégies passives telles que l'usure, la ruse, l'intimidation et l'impact psychologique. Nous invitons le lecteur à lire Brett H. Heagren qui s'est récemment attardé d'un point de vue plus historique que technique sur tous ces aspects (B.H. Heagren, « The 'development' of Egyptian Assault Warfare (Late Predynastic Period to Dynasty XX) », dans J. Armstrong, M. Trundle (éd.), *Brill's Companion to Sieges in the Ancient Mediterranean, Warfare in the Mediterranean* 3, p. 69-110). Par ailleurs, la documentation pharaonique inclue ici les témoignages koushites laissés par Piânkhy qui a régné sur la vallée du Nil selon les mœurs, les coutumes et les connaissances égyptiennes. ⁴ R. WEILL, « L'art de la fortification dans la haute antiquité égyptienne », *Journal Asiatique*, janvier-février 1900, p. 37-38.

⁵ Fr. MONNIER, « La houe et la forteresse... Finalement, acte de fondation ou de destruction ? », *ENIM* 6, 2013, p. 243-256. Que ce hiéroglyphe associé à une forteresse puisse être traduit comme un acte de fondation, comme

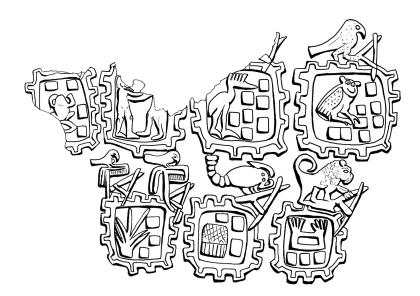


Fig. 1. La palette « du tribut libyen » (Musée du Caire, CGC 14238) (dessin de l'auteur).

On la reconnaît aussi dans la scène de siège de la tombe de Ka-em-heset (cf. *infra*), employée conjointement avec des pics et des haches ⁶ [fig. 5]. C'est là également que l'on discerne deux individus usant de longues « perches », des sortes de pics qui ne semblent pas être en relation avec la tour de siège ⁷, mais plutôt avec le pied de la muraille derrière laquelle des asiatiques s'agenouillent pour écouter la progression des travaux de sape ⁸. Cette pratique n'est pas sans rappeler l'assaut d'une forteresse asiatique dépeint dans la tombe d'Inti à Deshasheh, où l'on voit deux individus tirant sur des madriers logés dans la muraille, en un endroit où celle-ci est clairement affaiblie [fig. 2].

Les ouvriers en charge de creuser et de dégager les galeries se livraient à la merci des défenseurs en s'exposant en première ligne. Ils devaient nécessairement être secondés par une équipe de soutien (archers tenant en respect l'ennemi et soldats équipés de boucliers). Pour les prémunir des projectiles de toute nature (pierres, liquides brûlants, flèches et lances), les simples boucliers pouvaient s'avérer illusoires contre des pierres de plusieurs kilos jetées du haut des murailles.

d'aucuns l'affirment, ne repose sur aucune base solide. Pour s'en convaincre, le lecteur s'orientera vers notre mise au point sur le sujet (*ibid.*, p. 243-256). On lira aussi A.-L. MOURAD, « Siege Scenes of the Old Kingdom », *BACE* 22, 2011, p. 136.

⁶ D'autres documents reproduisent la houe dans un contexte militaire : les annales royales de la Pierre de Palerme (T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its associated fragments*, Londres, New York, 2000, fig. 1 et *Urk.* I, 237, 14) et les annales d'Amenemhat II (H. ALTENMÜLLER, A. M. MOUSSA, « Die Inschrift Amenemhet II. Aus dem Ptah-Tempel von Memphis », *SAK* 18, 1991, pl. I).

⁷ R. PARTRIDGE, Transport in Ancient Egypt, Londres, 1996, p. 76-77; W.J. HAMBLIN, Warfare in the Ancient Near East to 1600 BC. Holy Warriors at the Dawn of History, Londres, New York, 2006, p. 362.

⁸ A. MACFARLANE, *Mastabas at Saqqara*, *ACER* 20, 2003, p. 33.

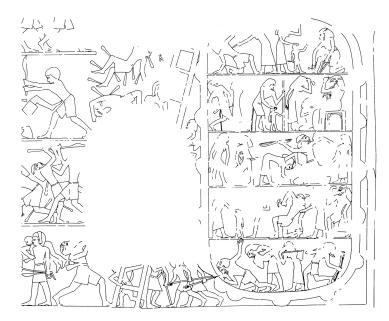


Fig. 2. Prise d'une forteresse représentée dans la tombe d'Inti à Deshasheh (d'après N. Kanawati, A. MacFarlane, *Deshasha: The Tombs of Inti, Shedu and others*, *ACER* 5, 1993, pl. 27).



Fig. 3. Scène de sape menée contre une fortification à l'abri d'un mantelet, représentée dans le temple de Ramsès II à Amara-Ouest (d'après P. Spencer, *Amara West III. The Scenes and Texts of the Ramesside Temple*, EES, *ExcMem* 114, 2016, pl. 41b, 43b, courtesy of the Egypt Exploration Society).

L'iconographie néo-assyrienne apporte une illustration des équipements mis à la disposition des sapeurs. Ils consistaient en épais mantelets recourbés fabriqués en matériaux légers ⁹. La forme et la taille devaient varier en fonction de l'ampleur de l'entreprise. Et il ne fait guère de doute que les plus élaborés étaient mobiles et s'apparentaient davantage aux tortues romaines

⁹ F. DE BACKER, *L'art du siège néo-assyrien*, Leyde, Boston, 2013, p. 95.

ou médiévales. On sait que les Égyptiens les avaient mises en œuvre au Moyen Empire pour protéger leurs béliers (cf. *infra*). Une scène mise au jour dans les vestiges du temple de Ramsès II à Amara-Ouest semble montrer qu'ils en faisaient aussi usage lors de certains travaux de sape ou de destruction ¹⁰ [fig. 3]. Il est tentant de lier ce document avec le siège de la cité de Dapour immortalisé sous le même règne sur les murs du Ramesseum à Thèbes-Ouest ¹¹ [fig. 4], une grande composition riche de nombreux détails et qui, en ce qui concerne la fortification et le siège, figure parmi les plus flamboyantes du Nouvel Empire.

L'armée de Ramsès II y est décrite en train de lancer l'assaut sur la citadelle levantine trônant sur son tell. Quatre divisions, chacune commandée par un prince de sang royal (Méryamon, Amenemouia, Séthy et Setepenrê), sont établies au pied de la place forte et sont engagées dans des préparatifs et des opérations qu'il est difficile de tirer au clair. En effet, la plupart des acteurs sont à couvert sous des sortes de tentes qui nous empêchent de découvrir la trame de leur jeu. Certains sortent la tête, d'autres dévoilent leurs pieds. La scène décrit l'assaut lancé sur les murailles et toutes les forces sont jetées dans la bataille. Elle est, de fait, dynamique. Nous sommes conduit à douter qu'il s'agisse de camps, sans quoi des soldats tapis dans leurs tentes contrasteraient singulièrement avec l'événement relaté ici. Ceux-ci sont très certainement activement impliqués dans l'action et probablement engagés dans des opérations nécessitant des mantelets de protection ¹², comme le creusage de tunnels.

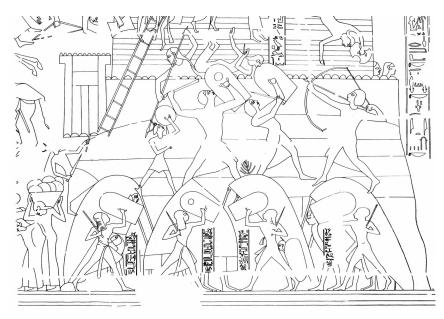


Fig. 4. Quatre divisions couvertes de mantelets impliquées dans le siège de Dapour par les troupes de Ramsès II (d'après A. Abdel Hamid Youssef, Chr. Leblanc et M. Maher-Taha, *Le Ramesseum* IV. *Les batailles de Tounip et de Dapour*, Collection scientifique du CEDAE, Le Caire, 1977, pl. XXII).

_

¹⁰ S.C. Heinz, Die Feldzugsdarstellungen des Neuen Reiches. Eine Bildanalyse, Vienne, 2001, p. 258, IV.5 d'après P. Spencer, Amara-West I. The Architectural Report, Londres, 1997, pl. 34, 36, et plus récemment ead., Amara West III. The Scenes and Texts of the Ramesside Temple, EES, ExcMem 114, 2016, pl. 41.b, 43b.

¹¹ A. ABDEL HAMID YOUSSEF, Chr. LEBLANC, M. MAHER-TAHA, *Le Ramesseum* IV. *Les batailles de Tounip et de Dapour*, Collection scientifique du CEDAE, Le Caire, 1977, pl. XXII.

Adolphe Dureau De La Malle avait déjà signalé la présence de ces mantelets (A. DUREAU DE LA MALLE, *Poliorcétique des anciens, ou de l'attaque et de la défense des places avant l'invention de la poudre*, Paris, 1819, p. 115-116).

L'échelade

L'échelle d'assaut est un trait commun à plusieurs représentations de siège du Nouvel Empire, à tel point que l'on préjugerait d'une utilisation systématique au détriment des tours et autres dispositifs plus sophistiqués attestés aux époques antérieures.

Son invention se perd dans les origines de la construction civile ou monumentale et le dispositif fut très logiquement employé pour franchir les premières fortifications. On ne le trouve cependant représenté dans l'iconographie militaire égyptienne qu'assez tardivement, dans la tombe d'Inti à Deshasheh ¹³ (V^e dynastie) qui est contemporaine de la tombe de Ka-em-heset ¹⁴ (cf. *infra*). Il n'est cité textuellement que dans un document de la Première Période Intermédiaire ¹⁵ (cf. *infra*). Le témoignage iconographique est unique pour le troisième millénaire, mais des éléments de décors provenant de la chaussée du complexe funéraire d'Ounas (V^e dynastie), relevés par Jaroslav Černý avant qu'ils ne disparaissent, ont révélé les bribes d'une scène possédant des points de concordance avec celle d'Inti ¹⁶, notamment une forteresse à bastions arrondis, ainsi que des soldats mortellement frappés. Même si plus rien ne l'indique, il y a tout lieu de penser qu'un siège y était relaté et qu'une échelle d'assaut semblable y avait sa place ¹⁷.

Chez Inti, la technique de siège se distingue de celle de Ka-em-heset en ce sens que l'instrument employé s'incline contre les murs de la cité, tandis qu'il est à la verticale chez le second (cf. *infra*). En outre, un soldat manipule la base de l'échelle pour la positionner correctement [fig. 2].

Ce type de témoignages se rencontre aussi sur un bloc datant du règne de Montouhotep II ¹⁸ (temple de Deir el-Bahari, XI^e dynastie), sur un *talatat* du règne de Toutankhamon ¹⁹ (XVIII^e dynastie), sur un papyrus satirique de la XIX^e dynastie ²⁰ et dans trois scènes gravées des XIX^e et XX^e dynasties. La première d'entre elles évoque la prise de la ville de Dapour par les troupes de Ramsès II ²¹ (XIX^e dynastie) [fig. 4], la seconde celle d'Ashkelon sous Merenptah ²² (XIX^e dynastie) et la troisième, la prise de Tounip par les armées de Ramsès III ²³

¹³ W.M.Fl. Petrie, *Deshasheh*, Londres, 1898, pl. 4; N. Kanawati, A. MacFarlane, *Deshasha: The Tombs of Inti, Shedu and others*, *ACER* 5, 1993, p. 24-25, pl. 26-27.

¹⁴ Un réexamen récent de la tombe d'Inti a conclu à une datation du règne de Djedkarê Isési (*Ibid.*, p. 17-19). On consultera l'historique des opinions exprimées à ce sujet dans A.-L. MOURAD, *op. cit.*, p. 139-140.

¹⁵ H. GOEDICKE, « Two Mining Records from the Wadi Hammamat », *RdE* 41, 1990, p. 81.

¹⁶ A.D. ESPINEL, « Blocks from the Unas causeway recorded in Černý's notebooks at the Griffith Institute, Oxford », dans N. Strudwick, H. Strudwick (éd.), *Old Kingdom, New Perspectives, Egyptian Art and Archaeology, 2750-2150 BC*, Oxford, Oakville, 2011, p. 60-62, fig. 8 et 9.

¹⁷ *Ibid.*, p. 60-62, fig. 8 et 9. Moreno García considère les documents d'Inti et Ka-em-heset comme immortalisant un seul et même événement (J.C. MORENO GARCÍA, « War in Old Kingdom Egypt (2686-2125 BC) », dans J. Vidal (éd.), *Studies on War in the Ancient Near East. Collected Essays on Military History, AOAT* 372, Münster, 2010, p. 31).

¹⁸ É. NAVILLE, *The XIth dynasty temple at Deir el-Bahari* I, Londres, 1907, pl. XIVd; W.S. SMITH, *Interconnections in the Ancient Near East. A Study of the Relationships between the Arts of Egypt, the Aegean, and Western Asia*, New Haven, Londres, 1965, fig. 185; Fr. MONNIER, « Une iconographie égyptienne de l'architecture défensive », *ENIM* 7, 2014, p. 179, fig. 5.

¹⁹ W.R. JOHNSON, « Tutankhamen-Period Battle Narratives at Luxor », KMT 20/4, 2009-2010, p. 28.

²⁰ A.C.Th.É. PRISSE D'AVENNES, Histoire de l'art égyptien. D'après les monuments, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine, Atlas II, Paris, 1878, dessin 9.

²¹ A. ABDEL HAMID YOUSSEF, Chr. LEBLANC, M. MAHER-TAHA, op. cit., pl. XXII.

²² W. Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte* II, Leipzig, 1929, pl. 58.

²³ EPIGRAPHIC SURVEY, Later Historical Records of Ramses III, OIP 9, 1932, pl. 88-89.

(XX^e dynastie) [fig. 11].

La stèle « de la Victoire » gravée sous Piânkhy ne rapporte nulle part ce procédé (cf. *infra*).

La tour de siège

Les premières représentations connues de tours de siège remontent toutes au troisième millénaire. Elles proviennent des archives du palais royal de Mari et des sceaux de Tell Beydar-Nabada pour ce qui est de la Haute-Mésopotamie ²⁴ (Syrie actuelle) et de la tombe du haut fonctionnaire Ka-em-heset à Saqqara en ce qui concerne l'Égypte ²⁵ [fig. 5].

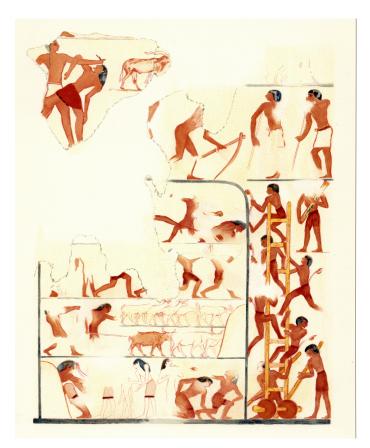


Fig. 5. Tour de siège représentée dans la tombe de Ka-em-heset (d'après J.E. Quibell, Excavations at Saggara: Teti Pyramid, North Side, Le Caire, 1927, frontispice).

Le plus ancien sceau mariote, celui dit le « scellement dynastique », date du dynastique archaïque ²⁶ (3000-2350 av. J.-C.), ceux de Tell Beydar-Nabada de la fin du Bronze ancien III ²⁷

 24 S. Rey, *Poliorcétique au Proche-Orient à l'Âge du Bronze*, Beyrouth, 2012, p. 136-141.

²⁵ J.E. QUIBELL, Excavations at Saqqara: Teti Pyramid, North Side, Le Caire, 1927, frontispice; A. MACFARLANE, *op. cit.*, p. 33-34, pl. 48.

²⁶ W.J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 219, f.

²⁷ D. NADALI, « Representations of Battering Rams and Siege Towers in Early Bronze Age Glyptic Art », Historiae 6, 2009, p. 44-52.

(~2500 av. J.-C.) et enfin la peinture tirée de la sépulture de Ka-em-heset de la IV^{e 28}, ou plus probablement de la V^e dynastie ²⁹ (soit 2435-2306 av. J.-C. ³⁰). Tous ces témoignages sont donc relativement contemporains. La représentation d'une tour de siège découverte récemment à Harput en Turquie, bien que probablement plus récente de quelques siècles, mérite d'être aussi mentionnée en raison de la richesse de détails qu'elle offre ³¹. Il s'agit sans doute de la tour de siège antique la plus fidèlement représentée connue à ce jour.

Si les dispositifs mésopotamiens ne posent aucun problème de compréhension quant à leur nature et leur fonction ³², celui de Ka-em-heset a été longtemps et d'une manière quasi-systémique interprété comme une énigmatique échelle à roues ³³. Cette prise de position pourrait paraître *a priori* fort curieuse si les apparences ne plaidaient pas en cette faveur. À la décharge des commentateurs, l'appareil est en effet représenté telle une échelle dressée à la verticale, vue de face et reposant sur un essieu à deux roues figuré en perspective. Aucune légende ne venant enrichir les événements décrits sur cette paroi de la tombe ³⁴, les chercheurs et historiens se sont donc heurtés à une sérieuse difficulté en voulant restituer la manipulation de cet instrument et en comprendre l'intérêt. De fait, à défaut de saisir la situation, la démarche générale s'est limitée, sans envisager l'influence des codes artistiques, à la traduire telle qu'elle est simplement figurée : des soldats équipés de haches grimperaient sur une échelle pour entamer la maçonnerie de la muraille et opérer une brèche ³⁵. Les roues permettraient alors de mouvoir l'ensemble le long de la muraille, selon un procédé obscur au demeurant ³⁶.

Ayant déjà abordé le problème sous un angle technique dans une étude antérieure, nous avons souligné dans un premier temps l'incohérence d'une telle éventualité, tant du point de vue pratique que du point de vue militaire ³⁷, puis balayé cette perspective en reliant ce témoignage

²⁸ N. CHERPION, *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire : le problème de la datation*, Bruxelles, 1989, p. 112-115.

²⁹ A. MACFARLANE, op. cit., p. 19-23; A.-L. MOURAD, op. cit., p. 135.

³⁰ Estimations de datation tirées de E. Hornung, R. Krauss, D.A. Warburton (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde, Boston, 2006, p. 491.

³¹ E. ABAY, B. DEMIR, V. SEVIN, « The Relief of Harput. A New Page in the Art History of Ancient Anatolia », *Altorientalische Forschungen* 48(1), 2021, p. 1-25.

³² S. REY, *op. cit.*, p. 140.

³³ S. CLARKE, R. ENGELBACH, *Ancient Egyptian Masonry*, Londres, 1930, p. 86, fig. 83; H. SENK, « Zur Darstellung der Sturmleiter in der Belagerungsszene des Kaemhesit », *ASAE* 54, 1957, p. 207-211; Y. YADIN, *The Art of Warfare in Biblical Lands in the Light of Archaeological Discovery*, Jérusalem, 1963, p. 55; A.R. SCHULMAN, « Siege warfare in Pharaonic Egypt », *Natural History* 73/3, Mars 1964, p. 14; *id.*, « The Battle Scenes of the Middle Kingdom », *JSSEA* 12, 1982, p. 169, n. 23; R. PARTRIDGE, *op. cit.*, p. 76; A.-L. MOURAD, *op. cit.*, p. 136; B.H. HEAGREN, « 'Siege Warfare' in Ancient Egypt, as Derived from Select Royal and Private Battle Scenes », dans J. Armstrong (éd.), *Circum Mare. Themes in Ancient Warfare*, Leyde, Boston, p. 244-245.

³⁴ A. MACFARLANE, *op. cit.*, p. 33-34.

³⁵ H. SENK, op. cit., p. 207-211; Y. Yadin, op. cit., p. 55.

³⁶ W.S. SMITH, *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, Boston, 1946, 1949 (2^e éd.)., p. 327; W.J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 362; H. SCHÄFER, *Principles of Egyptian Art*, Oxford, 1986, p. 263-264. Selon certains, deux ouvriers représentés en train de manipuler des madriers à la base sont là pour la stabiliser (R. PARTRIDGE, *op. cit.*, p. 77; W.J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 362).

³⁷ Fr. Monnier, « Proposition de reconstitution d'une tour de siège de la XI^e dynastie », *JSSEA* 39, 2012-2013, p. 125-138. Héron de Constantinople, dans ses *Poliorcétiques*, préconise l'usage d'une échelle mobile montée sur roues (A. DE ROCHAS D'AIGLUN, *Traité de fortification, d'attaque et de défense des places par Philon de Byzance*, Paris, 1872, p. 187-189). Elle présente néanmoins la particularité de posséder une partie amovible, rabattable avec des poulies, pour faire office de pont d'accès au chemin de ronde. Les roues ne sont utiles qu'à son acheminement jusqu'au pied de la muraille. D'une manipulation délicate et d'une fiabilité toute relative, cette invention était en usage au Moyen Âge, mais sous une version plus élaborée, l'échelle étant, dans certains cas, fixée sur une plate-

avec celui, plus tardif de trois siècles, extrait de la tombe thébaine du général Antef ³⁸ (XI^e dynastie, 1980-1940 av. J.-C. ³⁹). Cette dernière a en effet livré une composition sur laquelle est relaté l'assaut d'une forteresse asiatique par une armée égyptienne équipée d'une tour de siège. Vue en élévation, cette dernière est dépeinte selon des règles iconographiques globalement très cohérentes et plus scrupuleuses des formes qui permettent d'en saisir aisément l'aspect général, ainsi que les détails autorisant une reconstitution de l'ouvrage [fig. 6].

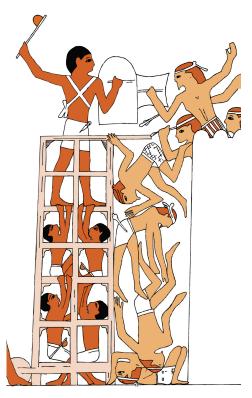


Fig. 6. Tour de siège représentée dans la tombe d'Antef (dessin de l'auteur d'après B. Jaroš-Deckert, Das Grab des jni-jtj.f, die Wandmalereien der XI. Dynastie, ArchVer 12, 1984, pl. 1).

La structure semble être un type hybride entre une tour et une échelle. L'ascension se fait sur des échelons disposés en paliers, charpentés et solidarisés au moyen de corbeaux fort probablement chevillés avec tenons et mortaises ⁴⁰. Le profil révèle des faces inclinées qui augmentent la stabilité de l'ouvrage. Une passerelle pivotante est rabattue sur le crénelage de la forteresse pour conduire les assaillants sur le chemin de ronde. Les madriers sur lesquels se greffent les échelons, les lattes et les corbeaux reposent directement sur le sol et un essieu – unique comme à Ka-em-heset – est fixé à l'arrière. L'excentrement de ce dernier s'explique par la nécessité de préserver la tour d'être renversée ⁴¹. L'option d'une seule paire de roues pour assurer son déplacement est quant à elle sans équivalent dans la poliorcétique antique et peut

forme dotée de deux essieux au moins (Végèce, *Du fait de guerre et fleur de chevalerie*, Paris, 1536, pl. XLIII, CLXXVIII; C. GRAVETT, *Medieval Siege Warfare*, Oxford, 1990, p. 17).

⁴⁰ Fr. Monnier, « Proposition de reconstitution d'une tour de siège », p. 130-132, fig. 4-5.

ENIM 15, 2022, p. 51-73

³⁸ B. JAROŠ-DECKERT, Das Grab des jni-jtj.f, die Wandmalereien der XI. Dynastie, ArchVer 12, 1984, pl. 1.

³⁹ E. Hornung, R. Krauss, D.A. Warburton (éd.), op. cit., p. 491.

⁴¹ C'est un principe de conception très généralement mis en pratique dans l'art de la poliorcétique.

sembler de prime abord problématique. Nous avons pu récemment démontrer l'intérêt d'une telle configuration dans le déplacement de structures charpentées relativement légères, mais trop lourdes pour être levées à bout de bras ⁴². Celles-ci pouvaient être portées à l'horizontale et tirées au pas de course par une escouade de soldats jusqu'au pied de la muraille. L'essentiel du poids aurait donc reposé sur les roues et soulagé une grande partie des efforts à fournir. L'approche plus fulgurante que celle offerte par une tour déjà dressée et déplacée à la verticale constituait un avantage tactique certain [fig. 7].

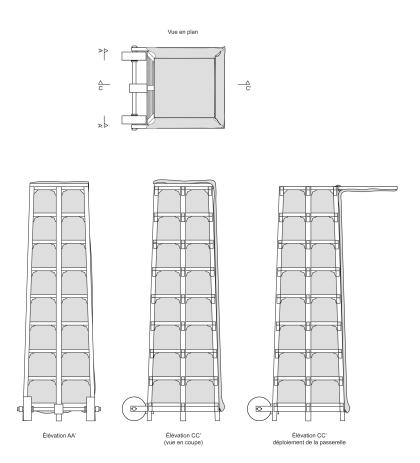


Fig. 7. Reconstitution proposée par l'auteur de la tour de siège représentée dans la tombe d'Antef (Fr. Monnier, « Proposition de reconstitution d'une tour de siège de la XI^e dynastie », *JSSEA* 39, 2012-2013, fig. 6).

Il s'agit de l'une des évocations picturales les plus détaillées d'une tour de siège antique. Et ses spécificités sont certainement à rapprocher du dispositif décrit dans la tombe plus ancienne de Ka-em-heset. Cette dernière évocation, plus abstraite, y est à l'évidence plus idéographique et moins formelle que chez Antef. L'échelle est là pour symboliser la fonction première du dispositif et la paire de roues, le moyen par lequel il était acheminé. Ce qui distingue remarquablement cette prétendue échelle est la manière dont elle est dépeinte ici à la stricte verticale, à distance de la forteresse, tandis que les échelles d'assaut classiques sont toutes sans exception fortement inclinées vers les murailles sur lesquelles elles s'appuient (cf. *supra*). Il s'agit sans doute là d'une information iconographique capitale pour différencier la tour de siège

http://www.enim-egyptologie.fr

⁴² Fr. Monnier, op. cit.

primitive de la simple échelle dans les représentations plus idéographiques que descriptives.

La présence d'une telle scène de siège dans la tombe de Ka-em-heset peut surprendre au vu de la titulature de son propriétaire. Celui-ci était un haut responsable en matière de construction et rien n'évoque de quelconques charges militaires 43 semblables à celles du directeur des forteresses royales Inti 44 (cf. supra) ou du général Antef (cf. supra). Juan Carlos Moreno García en a déduit récemment que les expéditions militaires pouvaient ainsi être dirigées par un haut fonctionnaire sans lien avec l'armée, un signe selon lui d'une déstructuration de cette institution en des temps décadents ⁴⁵. Aussi séduisante soit-elle, cette idée n'est confortée par aucun texte, la scène de Ka-em-heset étant anépigraphe. Selon nous, le personnage possède des fonctions tout indiquées pour le mettre en lien avec l'engin de siège, une innovation remarquable, soulignons-le. Il est tout aussi plausible que nous ayons affaire ici au concepteur et superviseur de ce dispositif ⁴⁶ et que sa mise en œuvre fut l'un des points culminants de sa carrière, raison pour laquelle sa représentation tint une place si importante dans sa demeure d'éternité.

Bien que ce type d'instruments soit abondamment documenté dans les textes mariotes, akkadiens, babyloniens, et assyriens ⁴⁷, nous ne le rencontrons qu'une seule et unique fois dans le corpus littéraire égyptien et koushite, sur la stèle dite « de la Victoire » gravée sous le règne de Piânkhy ⁴⁸ (Musée du Caire JE 48862, XXV^e dynastie, 753-723 av. J.-C. ⁴⁹).

Il s'agit d'un hapax pouvant être lu et traduit jwn-n-msj, littéralement « pilier (ou colonne) d'approche » 50.

Comme l'a parfaitement souligné Nicolas Grimal, de par la nature même du pilier et la présence du déterminatif qui en précise le sens (le hiéroglyphe M3 de la liste de Gardiner, « branche »), il s'agit fort probablement d'une structure construite en bois et destinée à être levée à la verticale, dont la qualité de mouvement invite clairement à l'entendre comme une tour de siège ⁵¹. L'autre hypothèse qui l'identifie à un bélier ⁵², bien que plausible, nous semble quant à elle plus fragile.

Cette tour, selon nous donc, fut employée d'une manière décisive par les soldats du souverain napatéen contre les murs de t3-dhnt.

Extrait du siège de *t3-dhnt* (ligne 28 de la stèle « de la Victoire » ⁵³) :

'h'.n(=tw) (hr) jr.t jwn-n-msj r=s shnn(.w) s3w=s.

⁴³ A. MACFARLANE, op. cit., p. 33.

⁴⁴ N. KANAWATI, A. MACFARLANE, op. cit., p. 15, 24.

⁴⁵ J.-C. MORENO GARCÍA, *op. cit.*, p. 31.

⁴⁶ Dans ce cas, le titre d'ingénieur serait sans doute préférable à celui d'architecte pour qualifier ce type de personnage en charge de toutes les constructions.

⁴⁷ S. REY, op. cit., p. 136-138; A.A. BURKE, "Walled up to Heaven". The Evolution of Middle Bronze Age Fortification Strategies in the Levant, Winona Lake, 2008, p. 38; F. DE BACKER, op. cit., p. 212, 319.

⁴⁸ N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('ankhy) au musée du Caire. JE 48862 et 47086-47089, MIFAO* 105, 1981, p. 46-48 (n. 119), 236.

49 E. Hornung, R. Krauss et D.A. Warburton (éd.), *op. cit.*, p. 494.

⁵⁰ N. GRIMAL, op. cit., p. 48 (n. 119); H. GOEDICKE, Pi(ankh)y in Egypt. A Study of the Pi(ankh)y Stela, Baltimore, 1998, p. 47-48.

⁵¹ N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 48 (n. 119).

⁵² A. SPALINGER, « The Military Background of the Campaign of Piye (Piankhy) », SAK 7, 1979, p. 281.

⁵³ N. GRIMAL, op. cit., pl. IV.

On employa alors une tour de siège (litt. « pilier d'approche ») contre elle. Ses murs furent détruits.

Il convient de noter à propos de cet extrait que la destruction des murs ne résulte certainement pas de l'utilisation de l'arme en question, mais relève davantage, comme dans d'autres passages du récit, d'une rhétorique visant à souligner l'écrasante conclusion apportée à ce siège. Rien n'est dit malheureusement sur l'art et la manière de lancer l'assaut.

Bélier et tortue-bélière

Le premier témoignage connu d'un bélier de siège provient des archives royales d'Ebla ⁵⁴ (milieu du troisième millénaire ⁵⁵). Les plus anciennes mentions figurent ensuite dans un texte en paléo-babylonien archaïque d'Ešnunna ⁵⁶ (XIX^e siècle av. J.-C.) et dans plusieurs lettres de Mari ⁵⁷ (XVIII^e siècle av. J.-C.). Plus globalement, ce type d'engins est abondamment documenté et décrit avec force détails au Proche-Orient, de l'époque amorrite à l'empire assyrien ⁵⁸.

Les textes de l'époque pharaonique ne le mentionnent nulle part, mais c'est de l'ancienne Égypte qu'en proviennent les plus anciennes illustrations ⁵⁹. Toutes confinées dans des cadres géographique et chronologique très serrés, celles-ci figurent dans quatre tombes privées de Béni Hassan (XX^e au XIX^e siècle av. J.-C.) : la tombe (n° 2) d'Amenemhat ⁶⁰ [fig. 9], la tombe (n° 14) de Khnoumhotep I^{er} à Béni Hassan ⁶¹, la tombe (n° 15) de Baqet III ⁶² et enfin la tombe (n° 17) de Khéty ⁶³. La riche iconographie assyrienne est quant à elle plus tardive d'un millénaire ⁶⁴.

Cet instrument de siège remonte donc à une très haute antiquité et l'architecte romain Vitruve se méprenait de beaucoup lorsqu'il accordait aux Phéniciens le crédit de son invention ⁶⁵.

Dans un texte paléo-babylonien de l'époque d'Ur III (~ XXI^e siècle av. J.-C ⁶⁶), le souverain Šulgi est perçu comme un « taureau agressant le pays rebelle, "bélier" qui frappe de sa dent la muraille de tous ses ennemis » ⁶⁷. Le taureau est la traduction du « bœuf-à-une-corne », une formule employée plus littéralement dans d'autres documents de ce type pour désigner les béliers de siège ⁶⁸. L'animal incarnant le souverain est aussi un archétype de la représentation

⁵⁴ P. STEINKELLER, « Battering Rams and Siege Engines at Ebla », *Nouvelles Assyriologiques Brèves et Utilitaires* 2, 1987/27, p. 14.

⁵⁵ A. ARCHI, *Ebla and its Archives*, Boston, Berlin, 2015, p. 93-120.

⁵⁶ J.-R. KUPPER, « Béliers et tours de siège », *RAAO* 91/2, 1997, p. 125.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 121-133.

⁵⁸ S. REY, op. cit., p. 130-136.

⁵⁹ Si l'on excepte la figuration incertaine et très rudimentaire du sceau mariote dit le « scellement dynastique » (W.J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 219, f).

⁶⁰ P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan* I, Londres, 1893, pl. 14.

⁶¹ Fr. MONNIER, « Une iconographie égyptienne de l'architecture défensive », p. 177, fig. 3.

⁶² P.E. NEWBERRY, op. cit., vol. II, pl. 5.

⁶³ *Ibid.*, pl. 15.

⁶⁴ F. DE BACKER, *op. cit.*, p. 14-16, 44-47.

⁶⁵ VITRUVE, De architectura, X, 13.

⁶⁶ D. FRAYNE, Ur III Period (2112-2004 B.C.), The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Early Periods 3/2, Toronto, 1997.

⁶⁷ J.-M. DURAND, Textes administratifs des salles 134 et 160 du Palais de Mari, Archives royales de Mari 21, Paris, 1983, p. 347.

⁶⁸ Un document des archives de Mari (J.-M. DURAND, *Les documents épistolaires du palais de Mari* 2, *LAPO* 17, 1998, p. 270, n. b) et la lamentation d'Uruk (M. GREEN, « The Uruk Lament », *JAOS* 104/2, 1984, p. 274 (5.12)).

royale égyptienne en contexte martial, où le roi, pourvu d'une force surhumaine, est symbolisé par une créature particulièrement indomptable (lion ou taureau) ⁶⁹. C'est le taureau qui est reproduit plus fréquemment durant les temps protodynastiques et archaïques (fin du quatrième millénaire et début du troisième) et on s'orientera, à titre d'exemples emblématiques, vers les palettes dites de Narmer (musée du Caire, CGC 14716) et « au taureau » (musée du Louvre, E 11255). Selon Sébastien Rey, l'image sumérienne associant le roi et le bélier de siège sous la forme d'un taureau offre une similitude remarquable avec l'assaut d'une forteresse illustré sur la palette de Narmer ⁷⁰. La signification de ce dernier serait alors double : symbolique (la force agissante du roi contre ses ennemis) et factuelle (la manière dont le roi abat le mur qui lui fait obstacle). Même si cette hypothèse appelle à être consolidée, que ces pierres mémorielles illustrent l'usage de béliers nous paraît être une perspective séduisante.

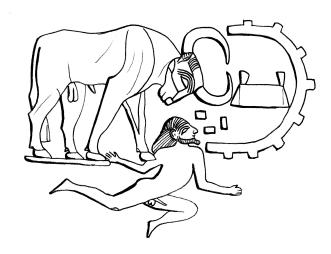


Fig. 8. Forteresse prise d'assaut représentée sur le registre inférieur du recto de la palette de Narmer, musée du Caire, CGC 14716 (dessin de l'auteur).

À l'instar des tombes de Ka-em-heset et Antef (cf. *supra*), les codes artistiques appliqués à Béni Hassan nécessitent un décryptage en gardant à l'esprit le contexte funéraire de l'évocation. Le style très épuré des formes et la carence en détails techniques ne doivent pas être pris au pied de la lettre. L'artiste en charge de la décoration de la tombe n'était ni un poliorcète ni un chroniqueur à proprement parler et il ne fit que reproduire une scène de genre au sein d'une composition alternant diverses scènes de la vie du propriétaire. Il parvint malgré tout à témoigner d'un degré de sophistication avancé quant à l'usage du bélier, puisqu'il l'associa à une armature en bois pour assurer protection et mobilité aux soldats en charge de le manœuvrer, nous obligeant à y reconnaître une tortue-bélière.

Le simple bélier, tronc d'arbre employé à l'horizontale, avait pour principale fonction de forcer brutalement les portes des entrées fortifiées ou de déstabiliser une muraille. Dans les représentations qui nous occupent ici, celui-ci est fortement incliné vers le haut pour déstabiliser et renverser les structures supérieures : les hourds et sans aucun doute les parties les plus

⁷⁰ S. REY, *op. cit.*, p. 131.

⁶⁹ La palette « au taureau » (Musée du Louvre E 11255) et la palette de Narmer (Musée du Caire CGC 14716).

vulnérables du mur ⁷¹. Le procédé et l'objectif visé sont identiques aux machines puissamment équipées décrites sur les reliefs néo-assyriens ⁷². Montrées de profil sans rien dévoiler de leur intérieur, ces armes, en apparence différentes, offrent au contraire l'opportunité de combler les lacunes inhérentes aux choix adoptés par les artistes égyptiens des XI^e et XII^e dynasties.

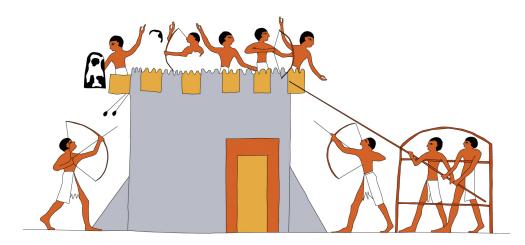


Fig. 9. Assaut d'une forteresse dépeint dans la tombe d'Amenemhat à Béni Hassan (dessin de l'auteur d'après P.E. Newberry, *Beni Hasan* I, Londres, 1893, pl. 14).

Le bélier est une lourde et solide pièce en bois, parfois renforcée en son extrémité par une protection en métal, destinée à ébrécher un mur par des coups répétés. Il doit donc être suffisamment lourd et solide pour offrir la quantité de mouvement nécessaire à la percussion mécanique tout en sachant résister aux chocs subis. Le bélier qui apparaît ici n'est pas destiné à enfoncer une porte par des mouvements de balanciers horizontaux, mais à abattre les hourds et les défenses hautes par des coups assenés de haut en bas. Étant donné qu'une fortification égyptienne s'élevait à plus d'une dizaine de mètres 73 et en considérant une partie en porte-àfaux et une autre attachée au mantelet pour pouvoir être manœuvrée, la longueur de ces béliers peut être évaluée à un minimum de 15 mètres. De telles pièces, pour ne pas céder aux contraintes imposées, devaient posséder une section suffisamment grande. En supposant qu'elle n'était que de 20 cm de diamètre – et il s'agit sans doute d'une estimation basse –, leur masse s'élevait au moins à 800 kg. Ajoutons à cela la structure charpentée, capable de soutenir et de contrôler cette arme tout en assurant la couverture des soldats nécessaires à sa manipulation, et nous obtenons une tortue-bélière avoisinant sans peine les deux tonnes. La tortue assyrienne est de forme oblongue et montée sur roues, tandis que l'égyptienne est étroite avec un toit arqué. Encore une fois, les deux points de vue ne sont pas incompatibles. Nous pensons que la première est représentée de profil, tandis que la seconde l'est de face et en coupe, sans doute pour exposer

⁷¹ Mur à fruit dont la base est renforcée par un épais glacis. Une sépulture de la Première Période Intermédiaire et située à Dara témoigne de ce dont étaient capables les Égyptiens dans la construction de murs défensifs (Fr. Monnier, R. Legros, « Le complexe funéraire monumental de Dara (reconstitution et datation) », *JAEA* 5, 2021, p. 59-82).

⁷² S. REY, *op. cit.*, p. 140.

⁷³ Fr. MONNIER, Les forteresses égyptiennes, p. 46-47.

la silhouette la plus caractéristique de l'engin 74. La couverture est arquée pour que les projectiles lancés par les défenseurs sur les assaillants puissent rebondir sur les flancs ⁷⁵ et non à l'avant ni à l'arrière, pour ne pas entraver la progression de l'engin ni affecter les hommes employés à le pousser.

Un appareil d'une telle envergure ne devait pas être aisé à déplacer et il fallait fort probablement préparer le terrain pour l'acheminer au pied des défenses. Rien n'indique comment il était mû. Mais il y a tout lieu d'imaginer que c'était au moyen de roues. Les archives contemporaines du Proche-Orient en témoignent ⁷⁶ et cette méthode était employée par les Égyptiens pour déplacer les tours de siège (cf. supra). Il n'y a donc aucune raison de douter que ce fut aussi le cas ici.

Il est délicat de se prononcer sur le nombre d'individus ayant pu composer l'équipage d'un tel engin. Mais il n'était certainement pas restreint à deux ou à trois comme ces scènes pourraient le faire croire ⁷⁷. Il suffit de souligner le nombre dérisoire de défenseurs postés sur la muraille (cinq!) pour illustrer combien une telle interprétation est fallacieuse. Une dizaine d'individus au moins étaient requis pour mettre en action cette arme redoutable [fig. 10].

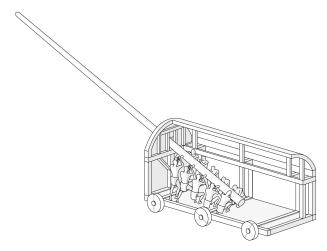


Fig. 10. Reconstitution proposée par l'auteur de la tortue-bélière représentée dans les tombes de Béni Hasan (dessin de l'auteur).

De quelques dispositifs décrits sur la stèle « de la Victoire » de Piânkhy (Musée du Caire, JE 48862): plates-formes, rampes et voiles

Excepté une tour de siège fort probablement mentionnée à la ligne 28 de la stèle « de la Victoire » de Piânkhy (cf. supra), d'autres procédés originaux employés pour investir une forteresse y sont évoqués par ailleurs. Le sens des termes employés – des hapax pour la plupart – échappant à toute certitude, les commentaires et interprétations se sont multipliés sans aboutir à un consensus. Nous allons passer en revue les diverses opinions et tenter de tirer au clair les

⁷⁶ S. REY, *op. cit.*, p. 130-136.

⁷⁴ De la même manière, l'artiste égyptien a généralement représenté les greniers et entrepôts voûtés selon la vue en coupe la plus caractéristique de ce type d'ouvrages, celle affichant le tracé d'une voûte nubienne (A. BADAWY, Le dessin architectural chez les Anciens Égyptiens, Le Caire, 1948, p. 116-130).

⁷⁵ W.J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 450.

⁷⁷ C'est un piège dans lequel tombent de nombreux commentateurs (W.J. HAMBLIN, op. cit., p. 450 à titre d'exemple).

courts passages reproduits ci-dessous.

Le texte nous apprend que Piânkhy, en poursuivant sa reconquête des régions du nord, croise sur son parcours de nombreuses cités fortifiées, dont Hermopolis qu'il a la ferme intention de soumettre. Pour ce faire, il met en œuvre une stratégie originale.

Extrait du siège d'Hermopolis (ligne 32 de la stèle « de la Victoire » ⁷⁸) :

 $Jr \ge tw \ \underline{t}rry(\mathbf{a}) r \ hbs \ sbty \ \underline{t}s \ b3k(\mathbf{b}) r \ shy \ stt.w \ hr \ stt \ h3``.w \ hr \ h3``nw(\mathbf{c}) \ hr \ sm3 \ rm\underline{t} \ jm \ge sn \ mj \ hrw \ nb$

On fit un talus pour encercler (?) l'enceinte et une plate-forme (en bois) fut dressée pour surélever les archers pendant qu'ils tiraient, les frondeurs pendant qu'ils lançaient des pierres, massacrant de leur population chaque jour.

Après avoir soumis toutes les villes ayant fait allégeance au rival Tefnakht, les armées de Piânkhy poursuivent leur chemin et accostent au nord de Memphis. La prise de la cité est décisive. Celle-ci permettra de reprendre la main sur la capitale et d'assujettir les chefferies du Delta.

Extrait du siège de Memphis (lignes 91-92 de la stèle « de la Victoire » 79):

D'autres disent : « Une rampe doit être construite contre elle (Memphis). Nous élèverons le sol jusqu'à ses murailles, nous construirons (litt. « lierons, assemblerons » ⁸⁰) une plate-forme (en bois), dresserons des mâts et hisserons des voiles jusqu'à elle (Memphis). Nous le disperserons (l'ennemi) ainsi sur chacun de ses côtés (à elle) et avec des talus et [...] au Nord, jusqu'à ce que le sol soit élevé au-dessus de ses murailles ».

a. trry / trtr

<u>trry</u> serait, selon le *Wörterbuch*, un mot d'emprunt sémitique signifiant « mur » ⁸¹. Il se rapprocherait de la forme <u>trt</u>r ⁸² citée à la ligne 91 de notre texte. Les exemples offerts par cette stèle, une seconde datée de la même époque (la stèle dite « du Songe » ⁸³ de Tanoutamon) et la

⁸⁰ Wb IV, 168, 24.

⁷⁸ N. GRIMAL, op. cit., pl. VI.

⁷⁹ *Ibid.*, pl. IX.

⁸¹ Wb V, 388, 3.

⁸² Wb V, 388, 9.

⁸³ Urk. III, 70, 27; N. GRIMAL, Études sur la propagande royale égyptienne II. Quatre stèles napatéennes au Musée du Caire JE 48863 - 48866, MIFAO 106, 1981, p. 14 (l. 27); Fr. BREYER, Tanutamani: Die Traumstele und ihr Umfeld, ÄAT 57, Wiesbaden, 2003, p. 159.

stèle de Psammétique I^{er} provenant de Saqqara⁸⁴ sont, semble-t-il, les seules occurrences connues de ce terme et ses variantes.

<u>trry</u> est généralement entendu comme une contrevallation ⁸⁵, mais sa nature et sa forme précises (talus, rempart ou mur) restent difficiles à saisir. Hans Goedicke et Grimal penchent en faveur d'une levée de terre ⁸⁶. Rempart ou mur, cet ouvrage suit-il le tracé de la muraille? Ou bien se compose-t-il de plusieurs rampes se dirigeant vers plusieurs endroits de l'enceinte? Aux lignes 91 et 92, il est dit que ces <u>trtrw</u> ont pour but de *le* diviser (*psš*) sur tous ses côtés (*à elle*) ⁸⁷. Memphis étant traité comme un féminin dans le récit, le pronom masculin *sw* désignerait d'une manière plus générale l'ennemi. Selon Goedicke, l'objectif serait donc de divertir son attention en attaquant Memphis sur tous ses flancs ⁸⁸.

Il est surprenant qu'une rampe (st3) soit clairement employée lors de la prise de Memphis, simultanément aux supposés talus trtrw, mais non lors de la prise d'Hermopolis où seul un talus trry est jugé utile pour surélever archers et frondeurs en recouvrant littéralement l'enceinte. Dans ces conditions, on peut se demander si ces deux termes désignent bien une seule et même réalité.

En tout état de cause, *stʒ*, *trtrw* et *trry* sont élevés pour atteindre le haut des murailles et aucune autre information ne permet d'en cerner les nuances. Le domaine de la construction nous enseigne qu'un *stʒ* est avant tout une construction linéaire se dirigeant droit vers un lieu pour y acheminer des matériaux (cf. *infra*). Les deux autres sont peut-être plus étroitement liés à l'art de la guerre, n'offrant que des possibilités restreintes pour acheminer des dispositifs de siège, mais à même d'enserrer la cité pour l'isoler du monde extérieur.

b. *b3k*

Le *Wörterbuch* définit *b3k* comme un vague dispositif utile au siège ⁸⁹. Selon Anthony Spalinger, il est question d'une tour ⁹⁰, tandis que Von Wolfhart Westendorf y voit une catapulte ⁹¹. Le terme étant attesté en démotique avec le sens de « plate-forme » ⁹², Grimal le traduit comme tel et l'entend comme un échafaudage ou un plancher mobile ⁹³. John Coleman Darnell le suit en apportant cette précision : « plate-forme de tir avec sa rampe d'accès » ⁹⁴. Le hiéroglyphe M3 de la liste de Gardiner étant adopté comme déterminatif, il est assuré que la

⁹⁰ A. SPALINGER, *op. cit.*, p. 282 (n. 25).

ENIM 15, 2022, p. 51-73

_

⁸⁴ P. DER MANUELIAN, *Living in the Past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty*, Londres, New York, 1994, p. 327 (col. 14), 332, n. 173.

⁸⁵ N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('ankhy)*, p. 52; J. COLEMAN DARNELL, « Two Sieges in the Æthiopic Stelae », dans D. Mendel, U. Claudi (éd.), *Ägypten im Afro-Orientalischen Kontext*, *AAP Sondernummer*, Cologne, 1991, p. 75; H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 53. Une contrevallation est une ligne établie par l'assiégeant pour isoler une place forte du monde extérieur (Fr. MONNIER, *Vocabulaire d'architecture égyptienne*, Bruxelles, 2013, p. 196-197).

⁸⁶ N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('ankhy*), p. 52, 60-61 (n. 133); H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 53.

⁸⁷ N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 120 (n. 351).

⁸⁸ H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 96.

⁸⁹ Wb I, 430,13.

⁹¹ W. WESTENDORF, Koptisches Handwörterbuch, Heidelberg, 1965, p. 493.

⁹² W. ERICHSEN, *Demotisches Glossar*, Copenhague, 1954, p. 125. On consultera aussi le dictionnaire plus récent et en ligne: J.H. Johnson (éd.), *The Demotic Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago*, Chicago, 2001.

⁹³ N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 61 (n. 134).

⁹⁴ J. COLEMAN DARNELL, op. cit., p. 74-75.

structure est charpentée. Nous sommes enclin à y voir nous aussi un échafaudage supportant une plate-forme.

c. h3 ``.w hr h3 ` `nw

h3 " est un hapax que le *Wörterbuch* traduit par « catapulte » ⁹⁵, une interprétation à laquelle s'est rangé Grimal ⁹⁶. Sans commenter son choix, Coleman Darnell a plus récemment opté pour « frondeur » ⁹⁷, puis Goedicke après lui ⁹⁸. L'utilisation du signe F27 comme déterminatif convainc ce dernier de l'évocation de frondeurs d'origine étrangère, probablement des Asiatiques ⁹⁹.

La graphie du terme ne paraît pas révéler un élément construit comme l'est b3k ou encore jwn-n-msj. Le vocable se fonde clairement sur le verbe h3 (« lancer, projeter » 100) dont il est le sujet et qui précise ce à quoi il est employé. Il est indiqué que les projectiles sont des pierres $^n w$. L'utilisation de catapultes au temps de Piânkhy est une hypothèse peu plausible qui conduirait à un anachronisme, ce type de machines étant connu pour être une invention des poliorcètes grecs au IV^e siècle av. J.-C. 101 . Les Assyriens eux-mêmes, pourtant parfaitement rompus à l'art du siège, semblent ne jamais les avoir connues 102 . Les frondeurs étant par contre particulièrement bien documentés en Assyrie 103 comme en Égypte 104 , il y a tout lieu de penser que nous ayons affaire à une équipe spécialisée et entraînée à cet exercice. Par conséquent, la traduction de Coleman Darnell et Goedicke nous paraît s'imposer.

d. st3

Ce vocable ne pose aucun problème d'interprétation puisqu'il est relativement bien documenté dans la littérature égyptienne ¹⁰⁵. Il s'agit ici d'une rampe construite pour élever les soldats au

⁹⁵ Wb III, 229, 4.

⁹⁶ N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 52, 61 (n. 135), 236. Nicholas Wernick semble admettre sans argumentation qu'il désigne un engin (catapulte ou tortue bélière) couvert de peaux (N. WERNICK, « Once More Unto the Breach. A Re-Evaluation of Beni Hasan's 'Battering Ram' and 'Glacis' », 2016, *ZÄS* 143, p. 124, fig. 7).

⁹⁷ J. COLEMAN DARNELL, op. cit., p. 75.

⁹⁸ H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 53-54.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 53-54.

¹⁰⁰ Wb III, 227.

¹⁰¹ D. CAMPBELL, *Besieged. Siege Warfare in the Ancient World*, Oxford, 2006, p. 93; *id.*, « Ancient Catapults. Some Hypothesis Reexamined », *Hesperia* 80, 2011, p. 677-700. Ce dernier auteur explique le processus évolutif d'une technologie qui permit aux Grecs de passer de la baliste à la catapulte. Piânkhy ne peut donc avoir disposé d'une machine dont la mise au point et l'histoire ne peuvent être retracées que quelques siècles plus tard.

¹⁰² F. DE BACKER, « Les "catapultes" néo-assyriennes », dans M. Broze, L. Bavay, E. Warmembol (éd.), D'Hatchepsout à Aménemopé : à la mémoire de Roland Tefnin. Interprétation. Mythes, croyances et images au risque de la réalité, AOB 21, 2008, p. 197-209.

¹⁰³ F. DE BACKER, *L'art du siège néo-assyrien*, p. 126, fig. 185-190; R.D. BARNETT *et al.*, *The Sculptures from the South–West Palace of Sennacherib at Nineveh*, Londres, 1998, pl. 21, 459.

¹⁰⁴ P.E. NEWBERRY, op. cit., vol. II, pl. V; G. JÉQUIER, Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire, MIFAO 47, 1921, p. 220-223.

¹⁰⁵ Wb IV, 354, 13 – 355, 3. On se dirigera tout particulièrement vers l'exercice mathématique du Papyrus Anastasi I dans lequel sont décrites les dimensions d'un tel ouvrage (A.H. GARDINER, *Texts of the New Kingdom* I. *The Papyrus Anastasi I and the Papyrus Koller, together with the Parallel Texts*, Leipzig, 1911, p. 31, 33-34), ainsi que vers la peinture de la tombe de Rekhmirê (TT 100 à Gourna) (A.C.Th.É. PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, pl. 13). L'association par Heagren de la rampe du problème mathématique avec une rampe de siège

niveau de la muraille. Le mot *st*³ possède cependant un sens plus large. C'est une « voie de traction », c'est-à-dire un passage pour y tirer ou pousser des charges ¹⁰⁶ (voie de halage, rampe ou piste de construction), raison pour laquelle l'auteur du texte s'est vu obligé de préciser l'exhaussement du sol en vue d'atteindre les murs.

e. *ht-<u>t</u>3w*

« Mâts de bateau » 107 (litt. « bois de la voile »), sans doute employé ici stricto sensu 108.

Il est dit que ces mâts sont dressés ¹⁰⁹. Seule la suite peut nous éclairer sur le sens à leur donner dans le contexte du récit (cf. *infra*).

f. *ht3<u>t</u>*

Le terme serait à mettre en relation avec *ht3w* (litt. « auvent », avec un sens secondaire de « voile » ¹¹⁰) selon Grimal ¹¹¹. L'égyptologue français soupçonne un « lattage de bois », une sorte de palissade pouvant être fixée sur les mâts cités ci-dessus ¹¹².

Si l'on en croit Goedicke, les soldats de Piânkhy auraient démonté les mâts des bateaux situés dans le port de Memphis pour en faire des échelles ¹¹³. La forme grammaticale de *jr=n ht3t m drw* révèlerait selon lui que l'on réalisa des marchepieds avec les voiles et les gréements ¹¹⁴.

Selon Kenneth A. Kitchen, les vaisseaux de Piânkhy se seraient approchés des murs de Memphis pour permettre aux soldats d'atteindre le chemin de ronde en grimpant sur leurs mâts ¹¹⁵.

Coleman Darnell envisage quant à lui deux solutions. En premier lieu, il tient pour possible que des voiles hissées sur les mâts aient été utilisées comme auvents pour se prémunir des tirs incendiaires et des projectiles ennemis ¹¹⁶. Mais des détails géographiques le font pencher en

¹¹³ H. GOEDICKE, *Pi(ankh)y in Egypt*, p. 96.

⁽B.H. HEAGREN, « The 'development' of Egyptian Assault Warfare », p. 83) ne nous semble pas défendable dans la mesure où celui-ci figure en première position des problèmes liés à la construction.

¹⁰⁶ R.O. FAULKNER, A Concise Dictionary of Middle Egyptian, Oxford, 1962, p. 255.

¹⁰⁷ Terme attesté en démotique (J.H. Johnson (éd.), *The Demotic Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago*, p. 166).

¹⁰⁸ N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('ankhy)*, p. 100, 118 (n. 348); H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 96.

¹⁰⁹ Au sujet du dressage des mâts de bateaux, on consultera L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Saḥu-Re* II, Texte, Leipzig, 1913, p. 154-155, fig. 18; Ch. BOREUX, *Étude de nautique égyptienne. L'art de la navigation en Égypte jusqu'à la fin de l'Ancien Empire*, Le Caire, 1925, p. 362; B. LANDSTRÖM, *Ships of the Pharaohs*, Stockholm, 1970, p. 46-47, fig. 124.

¹¹⁰ *Wb* III, 182, 16, et D. MEEKS, « Linguistique et égyptologie. Entre théorisation à priori et contribution à l'étude de la culture égyptienne », *ChronEg* 90, 2015, p. 44.

¹¹¹ N. GRIMAL, La stèle triomphale de Pi('ankhy), p. 118-119 (n. 349).

¹¹² *Ibid.*, p. 119 (n. 349).

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 96 (n. 427). Soulignons à ce propos que <u>drw</u> ne possède pas à notre connaissance cette acception. Le terme désignerait une « limite », un « flanc » (*Wb* V, 585-589, 5). Cf. N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('ankhy)*, p. 119-120 (n. 350).

¹¹⁵ « But at length, Piankhy sent his warships to capture every boat at the Memphite harbour-walls and sent the entire armada right up to the walls, so that - using masts and rigging, perhaps, as scaling-ladders - his troops went straight onto these walls and down into the city » (K.A. KITCHEN, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 b.c.)*, Warminster, 1973, p. 364).

¹¹⁶ J. COLEMAN DARNELL, *op. cit.*, p. 76-80.

faveur d'une autre interprétation. Le texte nous apprend que Piânkhy s'était arrêté au nord de Memphis ¹¹⁷ et que le fleuve bordait la cité sur son côté oriental, suggérant par-là que le port s'y situait également ¹¹⁸. Pour emporter la victoire, Piânkhy prit conseil auprès de ses officiers qui, pour les uns lui recommandaient de mener un siège d'usure, tandis que les autres l'incitaient à mener l'assaut sans attendre sur tous les flancs de la forteresse. Le roi donna raison à ces derniers en prenant le parti de l'action. Il enjoignit à ses soldats de franchir les murailles et à sa flotte de s'emparer du port. Coleman Darnell suppose que cette dernière, ayant accosté plus au nord, fut obligée de lever les mâts et hisser les voiles pour remonter le fleuve à contrecourant ¹¹⁹, d'où l'interprétation qu'il propose de ce passage.

Son analyse répond très logiquement aux conditions géographiques et aux données énoncées. Cependant, il peut sembler curieux que l'on ait tenu à évoquer ainsi le hissage des voiles d'une flotte qui est passée sous silence – elle ne sera citée que plus loin – et dans un passage spécialement dédié à des détails de poliorcétique.

En dehors de toute considération navale, il importe de souligner que les mâts avec voiles ont bel et bien connu un usage dans l'art antique du siège, de surcroît dans des situations fort semblables à celle de la prise de Memphis.

Lors du célèbre siège de la ville de Tyr (dans l'actuel Liban), Alexandre le Grand avait fait construire un immense remblai pour relier le continent à l'île fortifiée ¹²⁰. Pour en faciliter la construction, il avait mis en pratique une technique décrite par De Rochas d'Aiglun:

On les construisait en mettant des travailleurs à l'abri au moyen de tentures suspendues à de grands mâts que l'on déplaçait au fur et à mesure de l'avancement de l'ouvrage. Ces terrasses servaient quelquefois à remplacer les tours d'attaque ; on établissait à leur partie supérieure des batteries qui, plongeant dans l'intérieur de la ville, protégeaient l'approche des autres engins. Le plus habituellement, elles étaient employées contre les places bâties sur des rochers escarpés ; elles formaient alors une vaste rampe qui permettait d'amener, de la plaine au pied du mur, les engins propres à faire brèche ¹²¹.

Les assiégés avaient aussi recours aux voiles-écrans pour se prémunir des projectiles. Énée le Tacticien, au IV^e siècle av. J.-C., en préconise l'usage ¹²², ainsi que Végèce aux IV^e-V^e siècle ap. J.-C., qui évoque « des casaques et des cilices qu'on étend en forme de mantelets pour amortir les coups de flèches ; car elles ne traversent pas aisément ce qui prête et ce qui flotte » ¹²³. Les défenseurs de Tyr eux-mêmes avaient tendu des voiles à l'entrée de leur port pour empêcher les assiégeants de voir que l'on armait les trirèmes ¹²⁴.

Aaron Burke a rapproché les témoignages de cette technique de quelques représentations de sièges du Nouvel Empire, dans lesquelles des forts asiatiques sont couronnés d'un mât arborant

¹¹⁷ N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('ankhy)*, p. 98 (l. 89).

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 96 (l. 88).

¹¹⁹ J. COLEMAN DARNELL, op. cit., p. 83.

¹²⁰ D. CAMPBELL, Besieged. Siege Warfare in the Ancient World, Oxford, 2006, p. 66-67.

¹²¹ A. DE ROCHAS D'AIGLUN, op. cit., p. 8-9.

¹²² ÉNÉE LE TACTICIEN, *Poliorcétique*, 32.1 (texte établi par Alphonse Dain, traduit et annoté par Anne-Marie Bon, Paris, 1967).

¹²³ VÉGÈCE, *Traité de l'art militaire*, Livre IV, 6 (traduction de Victor Develay, Paris, 1859).

¹²⁴ A. DE ROCHAS D'AIGLUN, *op. cit.*, p. 242.

une grande voile ¹²⁵. L'archéologue, après avoir fort justement soulevé la question de leur présence, a proposé d'y voir des voiles-écrans dont nous venons de décrire l'utilité lors des sièges.

Néanmoins, ces voiles trônent toujours seules et qui plus est, sur le point le plus élevé de la cité. Elles sont certes transpercées par des flèches, mais des pièces de fixations indiquent que ce sont en fait des attributs porteurs d'un signal ¹²⁶. De notre point de vue, la cité devait dresser ce pavillon pour alerter les alliés et les populations voisines de son état de siège et demander assistance ¹²⁷.

Quoi qu'il en soit, même si la finalité diverge de la technique mise en œuvre par les soldats de Piânkhy, l'utilisation par les Égyptiens de mâts avec voiles lors des sièges est ici clairement démontrée. Et, même si le doute est permis, leur usage par les assiégeants en tant que voiles-écrans est une éventualité tout à fait plausible.

Le vocabulaire du siège (remarques complémentaires)

La stèle « de la Victoire » de Piânkhy est d'une prolixité sans égale pour ce qui est de décrire des techniques de siège en Égypte ancienne. Les assauts lancés contre une forteresse sont par ailleurs évoqués dans la littérature égyptienne, mais souvent d'une manière plus allusive que descriptive, à tel point que l'on peine à discerner les nuances dans les termes employés.

Le scribe se borne souvent à relater la destruction d'une place, d'une enceinte ou d'une armée en employant des termes tels que 'd, b3, hb3 ¹²⁸ (« détruire, ravager, dévaster »), dont le signe de la houe employé comme déterminatif est un élément commun. On relève également avec le même sens le terme shnn ¹²⁹. Le verbe hmsj ¹³⁰ (« s'assoir ») peut à l'occasion désigner l'action

13

¹²⁵ A.A. BURKE, « More Light on Old Reliefs: New Kingdom Egyptian Siege Tactics and Asiatic Resistance », dans J.D. Schloen (éd.), *Exploring the Longue Durée: Essays in Honor of Lawrence E. Stager*, Winona Lake, 2009, p. 58-60. Ces scènes figurent le siège de Dapour au temple de Louqsor (W. WRESZINSKI, *op. cit.*, pl. 78) et au Ramesseum (LD III, pl. 166; W. WRESZINSKI, *op. cit.*, pl. 107-109; A. ABDEL HAMID YOUSSEF, Chr. LEBLANC et M. MAHER-TAHA, *op. cit.*, pl. XXII), un autre siège au temple de Louqsor (S.C. HEINZ, *op. cit.*, p. 271, VIII.4) et celui d'une cité située en Amourrou au temple de Ramsès III à Médinet Habou (EPIGRAPHIC SURVEY, *OIP* 9, pl. 94).

¹²⁶ La cité située en Amourrou (*ibid.*, pl. 94).

¹²⁷ Fr. Monnier, « Une iconographie égyptienne de l'architecture défensive », p. 189-190. Au début du XIX^e siècle, Adolphe Dureau De La Malle avait déjà attiré l'attention sur ces dispositifs et s'était forgé la certitude que les flèches avaient fonction d'indiquer aux alliés dans quelle direction se trouvait l'ennemi (A. DUREAU DE LA MALLE, op. cit., p. 82-84). L'auteur se fonde essentiellement sur le siège de Dapour représenté sur un mur du Ramesseum et reproduit à l'époque dans la monumentale Description de l'Égypte (Antiquités, vol. II, pl. 31). La gravure indique que la flèche la plus haute se termine, non par une pointe, mais par une main. Les relevés épigraphiques les plus récents ne confirment pas le dessin effectué lors de la campagne d'Égypte (A. ABDEL HAMID YOUSSEF, Chr. Leblanc et M. Maher-Taha, op. cit., pl. XXII). Toutefois, l'examen d'une photographie nous a permis de distinguer une variante entre cette pointe et les autres situées un peu plus bas. Sa forme est plus petite et moins tranchante, et l'on pourrait y reconnaître l'organe évoqué ci-dessus. Malheureusement, les traits ont été émoussés par le temps, si bien qu'il nous est impossible d'être catégorique sur ce point. Mais main ou pas, nous ne pouvons que souligner l'intérêt du point de vue de De La Malle. Les flèches pouvaient en effet à elles seules communiquer cette information stratégique en cas de siège.

¹²⁸ A.-L. MOURAD, *op. cit.*, p. 136; *Wb* I, 238 et 415; II, 253.

¹²⁹ Stèle de la victoire de Piânkhy (cf. *supra*).

¹³⁰ Wb III, 98, 4.

du siège à proprement parler ¹³¹. Sht ¹³² pourrait également avoir ce sens ¹³³. On relève couramment h_3k , h_f (« piller, s'emparer de ») et ski (« détruire ») et par ailleurs mh (« saisir ») et *ini* (« emporter ») 134

Ailleurs, c'est la finalité du siège qui prête son nom au siège lui-même : wp 135 et wn 136 (litt. l'« ouverture »), étant entendu que l'ouverture fait allusion à l'investissement d'une citadelle ¹³⁷.

D'autres mots sont plus rares. Gw3, dont la signification première est « nouer autour en serrant ¹³⁸, lier, étrangler », exprimerait « faire le siège » dans un contexte militaire ¹³⁹. La stèle de Piânkhy emploie cette métaphore pour en préciser le sens : « il (Piânkhy) s'est enroulé comme un serpent (...). Il s'est déployé en cercle autour de lui » 140. Il s'agit donc d'un encerclement visant à couper toute tentative de retraite et de ravitaillement. L'art et la manière sont passés sous silence, mais pouvaient être multiples suivant les circonstances (construction d'un talus ou d'un enclos, positionnement de troupes). On citera également la célèbre prise de Megiddo par Thoutmosis III, dont le succès fut garanti par un siège d'usure de sept mois et l'adoption de cette pratique ¹⁴¹. En réponse au retranchement des coalisés dans la cité ¹⁴², le souverain égyptien fit condamner son principal accès en érigeant un mur épais (sbty n wmtt), considéré alors comme un verrou-htm localisé sur le site à l'endroit de l'entrée principale 143. Dans les récits retraçant l'exploit de Thoutmosis III, c'est šn', et non gw3 qui exprime l'action d'encercler 144. On y décrit peut-être aussi une contrevallation faite d'un fossé (šdy) doublé d'une clôture en troncs d'arbres 145 :

h3w.n=sn dmi pn ih m šdy inh m ht.w w3d.w n ht.w=sn nb bnr.

Ils mesurèrent cette ville ceinte d'un fossé et entourée avec le bois vert de tous leurs arbres fruitiers.

¹³¹ Dans la biographie de Iâhmes, fils d'Abana (PM V, 182 et Urk. IV, 3, 8).

¹³³ La stèle Louvre C1 (Cl. OBSOMER, Sésostris I^{er}, Étude chronologique et historique du règne, Bruxelles, 1995, p. 546-552 et surtout p. 550 (i)). ¹³⁴ B.H. HEAGREN, « The 'development' of Egyptian Assault Warfare », p. 85, 86, 89, 97,

¹³⁵ Étiquettes de jarre du règne de Den BM 32.650 et O.I. Chicago 6.126 (W.M.Fl. PETRIE, *The Royal Tombs of* the First Dynasty I, Londres, 1900, pl. 11.14, 11.15, 15.16, 15.17).

¹³⁶ N. GRIMAL, La stèle triomphale de Pi('ankhy), p. 90.

¹³⁷ Fr. MONNIER, « La houe et la forteresse... », p. 250-251.

¹³⁸ Papyrus Smith, 5, 13.

¹³⁹ Wb V, 160, 2.

¹⁴⁰ N. GRIMAL, La stèle triomphale de Pi('ankhy), p. 17 (n. 36).

¹⁴¹ H. GOEDICKE, *The Battle of Megiddo*, Baltimore, 2000, p. 80-87. Les lacunes dans le texte des Annales n'empêchent pas de saisir la technique employée qui est mentionnée dans d'autres inscriptions (Urk. IV, 184, 15-17 et *Urk*. IV. 767, 11).

¹⁴² Megiddo pourrait ne pas avoir été fortifiée sous ce règne mais simplement aménagée de sorte à ce que ses demeures, accolées les unes aux autres, s'offrent comme une défense continue (S. Gur-Arieh, « Siege Matters : Insights from the Zakkur Inscription and other Ancient Sources on Ancient Near Eastern Siege Warfare », dans I. Shai et al. (éd.), Tell it in Gath Studies in the History and Archaeology of Israel Essays in Honor of Aren M. Maeir on the Occasion of his Sixtieth Birthday, Zaphon/Münster, 2018, p. 485-486).

¹⁴³ En s'attardant sur la topographie du site, Goedicke a parfaitement démontré ce point de vue (H. GOEDICKE, op. cit., p. 85).

¹⁴⁴ Urk. IV, 184, 15-16 et Urk. IV, 758, 16.

¹⁴⁵ Urk. IV, 660, 91.

Qu'il s'agisse d'une technique de siège ¹⁴⁶ plutôt qu'une défense établie par les habitants de Megiddo n'est toutefois pas clairement établi ¹⁴⁷. La première option pourrait être illustrée dans le siège de la ville de Tounip gravée plus tard sur les murs du temple de Ramsès III à Médinet Habou ¹⁴⁸ [fig. 11].

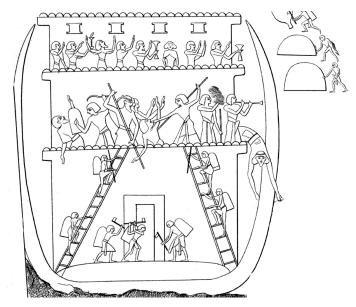


Fig. 11. Siège de la cité de Tounip par les troupes de Ramsès III (d'après Epigraphic Survey, OIP 9, pl. 88).

L'interprétation est toutefois délicate. Sur cette scène de siège, une forteresse vue en élévation est entourée d'un ouvrage artificiel représenté en croissant de lune. Des assiégeants égyptiens sont occupés à abattre des arbres à l'extérieur et de petits monticules en demi-ronde sont trop abstraits pour que l'on puisse deviner leur nature. De fait, nous ignorons a priori si l'enceinte est prise en tenaille par un talus dressé par l'attaquant (une contrevallation) ou s'il s'agit au contraire d'un fossé la défendant. Dans ce dernier cas, les monticules pourraient aider à le franchir en demeurant à couvert. L'interprétation oblige à choisir entre deux chemins radicalement opposés et aucun élément de la scène ne permet de privilégier l'un ou l'autre. L'existence du document décrivant la prise de Megiddo par Thoutmosis III pourrait faire pencher en faveur de la contrevallation. Mais on sait que les armées de Piânkhy élevèrent plus tard des talus d'encerclement sur lesquels ils installèrent des plates-formes de tir en bois (cf. supra).

Pour terminer, une inscription du Ouadi Hammamat évoque l'assaut d'une forteresse au moyen du verbe stp¹⁴⁹ (litt. « franchir, sauter par-dessus »):

¹⁴⁶ A.M. POLLASTRINI, « La poliorcetica in Egitto dall'Antico Regno alla XXV dinastia », dans P. Gallo (éd.), Egittologia a Palazzo Nuovo: studi e ricerche dell'Università di Torino, 20132013, p. 242-243.

Goedicke penche pour la défense (H. GOEDICKE, The Battle of Megiddo, p. 80-84) bien que le participe du verbe *ih* désigne plus spécifiquement le fait d'être piégé (Wb I, 213, 18).

¹⁴⁸ A.M. POLLASTRINI, *op. cit.*, p. 246 (n. 71).

¹⁴⁹ H. GOEDICKE, « Two Mining Records from the Wadi Hammamat », p. 81.



L'un des deux déterminatifs représentant un homme avec une échelle, il est permis de penser qu'il désignait aussi spécifiquement l'échelade.

On rencontre une expression similaire dans la stèle de Piânkhy : *snb s3w* ¹⁵⁰ (litt. « franchir les murailles »).

Conclusion

Les Anciens Égyptiens ne se livraient pas à des descriptions détaillées des diverses techniques de siège mises en œuvre. Les documents que nous possédons et que nous avons rassemblés dans cet article sont des évocations généralement allusives visant à enrichir des relations biographiques ou événementielles, souvent davantage propagandistes qu'historiques à proprement parler. La grande originalité de cette documentation réside dans son iconographie qui est d'une richesse sans équivalent pour les époques antérieures au premier millénaire avant J.-C. Tout comme l'architecture défensive, celle-ci nécessite un décryptage, les artistes n'ayant probablement reproduit des techniques que par ouï-dire, sans avoir vu comment elles étaient employées ni avoir participé aux sièges. La stylisation et l'aspect très idéographique des procédés représentés dans une grande majorité de cas en témoignent.

Notre étude permet d'attester la mise en œuvre d'engins de siège sophistiqués dès la plus haute antiquité (tours de siège et tortues bélières). La stèle de Piânkhy décrit également des techniques très variées (construction de contrevallations, de rampes, de plateformes de tir, utilisation possible de voiles écrans). Tout ceci participe d'un art relativement évolué qui, même s'il serait encore hasardeux de l'élever au niveau atteint par la fortification pharaonique, semble avoir bénéficié de toute l'attention des stratèges égyptiens.

¹⁵⁰ N. GRIMAL, La stèle triomphale de Pi('ankhy), p. 123 (n. 370).

Résumé:

Avec cet article, l'auteur répertorie et analyse les témoignages relatifs aux techniques de siège mises en œuvre lors des assauts lancés sur des forteresses ou des cités fortifiées durant la période pharaonique. Ce travail conduit à réévaluer certains points particulièrement débattus et à reconstituer quelques-uns des dispositifs originaux employés par les armées égyptiennes et koushites.

Abstract:

With this article, the author lists and analyses documentation relating to siege techniques which were used during assaults on fortresses or fortified cities during the Pharaonic period. This work leads to reassess some particularly debated points and to reconstructe some of the original devices used by the Egyptian and Kushite armies.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet. http://www.enim-egyptologie.fr



